

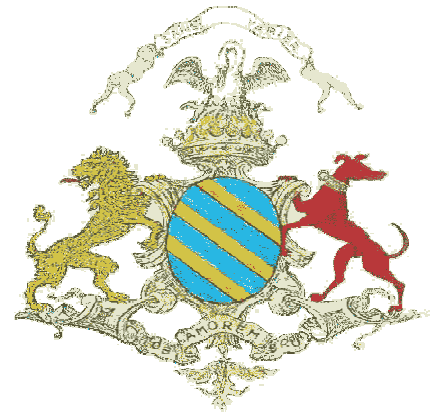
Assemblée du Conseil communal

HERBEUMONT

Extrait du Code de la Démocratie locale et
De la Décentralisation

L 1122-17 – Le Conseil ne peut
prendre de résolution si la majorité
de ses membres en fonctions n'est
présente.

Cependant, si l'assemblée a été
convoquée deux fois sans s'être
trouvée en nombre compétent elle
pourra, après une nouvelle et dernière
convocation, délibérer, quelque soit le
nombre des membres présents, sur les
objets mis pour la troisième fois à l'ordre
du jour.



M. ...
est invité pour la première fois à
assister à la séance qui aura lieu le
25 mai 2010 à la maison
communale à **19h précises.**

Le 12 mai 2010.

La Secrétaire,

La Bourgmestre,

V. MAGOTIAUX

C. MATHELIN

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV de la séance précédente.
2. Installation et prestation de serment d'un conseiller communal.
3. Projet de PCA « La Garenne » - Adoption provisoire.
4. Projet de PCA « La Garenne » - Plan d'expropriation – Adoption provisoire.
5. Projet de PCA « La Garenne » - Echange de terrains sans soulte – Décision.
6. Fourniture de mobilier pour le Vivy – Approbation du CSCH et choix du mode de passation de marché.
7. Travaux de drainage de routes – Désignation d'un auteur de projet – Approbation du CSCH et choix du mode de passation de marché.
8. Travaux de voiries (droit de tirage) – Désignation d'un auteur de projet – Approbation du CSCH et choix du mode de passation de marché.
9. Travaux d'électricité au château – Désignation d'un auteur de projet – Approbation du CSCH et choix du mode de passation de marché.
10. Marché des emprunts 2010 - Approbation du CSCH et choix du mode de passation de marché.
11. Acquisition de radars préventifs – Décision.
12. Compte 2009 de la FE de St-Médard – Avis.
13. Plan pluricommunal – Accord de principe – Choix des compensations.

Huis-clos

1. Recrutement d'un employé administratif à mi-temps – Désignation.